

« Obtenir la double certification Terra Vitis ® et Haute Valeur Environnementale de mon exploitation »

Motifs de la formation :

Comprendre le contexte global favorable aux certifications Terra Vitis et Haute Valeur Environnementale.
Connaître les spécificités de ces certifications et les enjeux économiques liés à ces engagements.

Objectif général de l'action de formation :

Acquérir une méthodologie d'auto diagnostic préalable à l'engagement dans les certifications Terra Vitis et Haute Valeur Environnementale. Acquérir une méthodologie d'élaboration d'un plan d'action permettant l'engagement dans les certifications Terra Vitis et Haute Valeur Environnementale.

Identification de l'organisme de formation :

- Nom de l'organisme : SA VERNAZOBRES FRERES
- Sigle : Vernazobres
- Nom du contact : Madame Sandra TOURRIERE
- Adresse : 20 Rte de Souvignargues - 30250 SOUVIGNARGUES
- Téléphone : 06 09 32 62 08
- E-mail : sandra.tourriere@vernazobres.fr
- N° d'activité DRTEFP : 76300446430
- SIRET : 61020023000023

Modalités de la formation :

- Durée prévue de l'action de formation (par stagiaire) : 21h00 (heures)
- Formation en présentielle
- Pré-requis : aucun
- Méthodes mobilisées : présentations Power Point, vidéos, temps d'échanges
- Méthodes d'évaluation : questionnaires d'évaluation pré et post formation
- Date prévue : **à définir ultérieurement**
- Lieu : **à définir ultérieurement**
- Horaires : **8h30 – 12h30, 14h00 – 17h00**
- Accueil avec petit-déjeuner à partir de 8h15.
- Déjeuner en commun, repas à la charge des participants. Les stagiaires peuvent choisir de ne pas déjeuner en commun avec les autres participants.
- Accessibilité : à définir en fonction du lieu de formation
- Personnes en situation de handicap : nous informer au préalable de tous besoins spécifiques pour qu'une solution soit apportée (contact référente handicap, Sandra TOURRIERE, 06 09 32 62 08 ou sandra.tourriere@vernazobres.fr).

- Tarifs de la formation : 567€ HT, possibilité de prise en charge par le fond de formation VIVEA sous conditions d'éligibilité
- Délais d'accès : possibilité de s'inscrire à la formation jusqu'à la veille de celle-ci si le nombre de places disponible le permet.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Objectifs pédagogiques jour 1 :

Découverte et généralités des cahiers des charges Terra Vitis et HVE.

Acquérir une méthodologie d'auto diagnostic préalable à l'engagement dans la HVE, notamment concernant les engagements du niveau 1

Contenus :

Engagements Terra Vitis® : rappels des conditions d'entrée dans la démarche et l'organisation des audits, possibilité de coupler les audits de certification.

Qu'est ce que la HVE ? Dispositif à 3 niveaux : détail des niveaux 1, 2 et 3

Les options A et B du niveau 3

Connaître son exploitation et son environnement : rappel sur les obligations des cahiers des charges Terra Vitis et HVE : élaboration du plan de l'exploitation, rappel des zones sensibles (cours d'eau, voisinage) et arrêtés, les Infrastructures Agro Ecologiques, point sur les formations obligatoires.

Assurer la santé et la sécurité au travail : rappel de la réglementation (DUER, Certiphyto, EPI, ...).

Traçabilité : les différents outils de traçabilité possibles.

Assurer la pérennité des plantations :

- Analyses de sol avant plantation + conseil
- Enregistrements et justifications des apports
- Rappel réglementation et spécificités de la démarche Terra Vitis®

Gérer durablement la fertilité et la vie des sols :

- Analyses de sols
- Enregistrements et justifications des apports
- Création des îlots pédologiques de chaque exploitation
- Calcul des apports d'unités des différents éléments minéraux
- Focus technique : lien avec la pollution des sols (Directives Nitrates, ...)
- Bilan apparent

Objectifs pédagogiques jour 2 :

Acquérir une méthodologie d'auto diagnostic préalable à l'engagement dans la certification HVE via l'option A, en lien avec les engagements du cahier des charges Terra Vitis.

Découverte du cahier des charges Terra Vitis et présentations des chapitres sur la traçabilité, le chapitre 6 :

Entretien durablement mes sols et 7 : Protéger sa vigne de manière durable

Contenus :

Traçabilité : les bases de la démarche Terra Vitis : Observer, Justifier et Enregistrer

Rappel phytosanitaire réglementaire : focus réglementaire sur le respect des ZNT, le matériel de traitement et le stockage des produits phytosanitaires

Entretien durablement mes sols :

- Les opérations manuelles et mécaniques
- Les dérogations possibles : quoi et qui ?
- Les spécificités de la démarche Terra Vitis et son cahier des charges
- Calcul de l'IFT Herbicide (en lien avec la certification HVE)
- Focus Irrigation en lien avec l'indicateur HVE

Protéger sa vigne de manière durable :

- Rappel des pictogrammes, phrases de risques et CMR
- Rappel ZNT, DAR et DRE
- Liste des matières actives et leurs usages et conditions d'emploi spécifique de la démarche Terra Vitis®
- Calcul de l'IFT fongicides, insecticides et CMR (en lien avec la certification HVE)
- Rappel des documents officiels obligatoires et des sites internet utiles

Objectifs pédagogiques jour 3 :

Acquérir la méthodologie permettant l'engagement dans la certification Haute Valeur Environnementale grâce aux différents outils à disposition. Elaborer son plan d'action permettant l'engagement dans la certification HVE en évaluant le positionnement de son exploitation face à la certification et en analysant ses marges de progrès.

Découverte du cahier des charges et présentations des chapitres :

Chapitre 8 : Assurer le stockage des produits phytosanitaires et entretien du matériel de traitement

Chapitre 9 : Préserver le paysage et la biodiversité (lien avec la certification HVE)

Chapitre 12 : Gérer les déchets de mon exploitation

Contenus :

Assurer le stockage des produits phytosanitaires et entretien du matériel de traitement :

- Inventaire des stocks
- Local phytosanitaire : réglementation et spécificités de la démarche Terra Vitis
- Visite d'un local phytosanitaire – Gestion des déchets

Contrôle et étalonnage du matériel :

- Aire de lavage et remplissage
- Perte de bouillie

Gérer les déchets de mon exploitation :

- Rappel réglementaire : tri, lieu de récupération des différents déchets
- Gestion des déchets

Préserver le paysage et la biodiversité : rappel des IAE, tableau d'équivalence IAE, SET, présentation du site geoportail.fr pour métrage des IAE